

## Tirons ensemble

Comme on le lira plus bas, la grève des 7,000 travailleurs de l'aluminium d'Arvida n'est pas encore terminée bien que les négociations semblent progresser.

Nos syndicats et ses membres doivent faire davantage d'ici la fin du conflit. La somme de \$12,296.00 recueillie la semaine dernière indique un certain relâchement attribuable sans doute aux rumeurs d'un règlement prochain.

Même si la grève prenait fin cette semaine, il s'écoulera deux ou trois semaines avant le retour normal au travail.

Aidons les grévistes d'Arvida à gagner leur grève. Leur victoire nous aidera à obtenir de meilleures conditions de travail et de salaire... sans grève.

M. Gérard Picard et Claude Jodoin doivent participer à la première d'une série d'émissions spécialement dédiée à la classe ouvrière.



Vol. XXXIII — No 36

Ottawa, 13 septembre 1957

# 300,000 ouvriers... marchent sur Québec! Duplessis s'en va...!

## LA GREVE D'ARVIDA

### Le huis clos est encore de vigueur

M. Gérard Picard, président général de la CTCC, n'a pas voulu soulever le voile qui entoure actuellement les négociations qui se poursuivent actuellement à Chicoutimi entre les représentants des travailleurs de l'aluminium d'Arvida et ceux de l'Aluminum Co.

Rejoint par téléphone au début de la semaine, il nous a tout simplement déclaré que les négociations se poursuivent "dans le huis clos" et qu'il n'avait aucune déclaration à faire à ce stade des négociations.

L'on sait que les pourparlers entre les représentants des parties se sont poursuivis durant toute la fin de semaine, ce qui a empêché M. Picard, de participer à la Marche sur Québec.

Par ailleurs, quelque 300 grévistes d'Arvida n'ont pas hésité à sacrifier quelque peu de leurs allocations de grève pour se rendre jusqu'à Québec, afin de protester contre les atteintes au droit d'association et à son exercice.

Le mémoire que devait présenter les représentants syndicaux au premier ministre Duplessis faisait également allusion à la formation des tribunaux d'arbitrage, à leur composition et au rôle souvent néfaste que jouent certains présidents de tribunal d'arbitrage.

Or, on se rappelle que le président du tribunal d'arbitrage qui devait décider des demandes syndicales dans l'aluminium, n'était nul autre qu'un avocat de compagnie, Me Léon Méthot, des Trois-Rivières.

Ce dernier, s'il est l'ami des compagnies n'a jamais perdu une occasion pour donner des coups de pied au derrière des syndiqués.

Les syndiqués de l'aluminium ont protesté avec raison contre cette nomination qui ne leur inspirait aucune confiance et ne leur donnait aucune garantie d'impartialité.

Le jugement qu'il a rendu dans cette cause favorisait nettement l'Aluminum Co. et rejetait les demandes syndicales.

Me Méthot est l'un des grands responsables de la grève des quelque 7,000 travailleurs de l'aluminium qui dure depuis près de 4 mois. Mais le plus grand responsable, c'est M. Duplessis qui a recommandé Me Méthot, paraît-il. Les grévistes d'Arvida n'ont pas oublié. Ils ont marché sur Québec.

Deux textes qu'on pouvait lire sur des pancartes qu'arboraient les quelque 1,000 automobiles qui ont défilé de Montréal à Québec, nous aident de traduire en formules concises les résultats de la Marche sur Québec: "les pompiers ont le feu"! et "Duplessis s'en va"!.

Comme le disait toutefois M. Roméo Mathieu, secrétaire-trésorier de la Fédération des Travailleurs du Québec, ce ne sont pas seulement les pompiers qui "ont le feu" mais toute la population ouvrière de la province de Québec.

Car il ne faut pas oublier que les quelque 7,000 travailleurs syndiqués de la province de Québec qui se sont massés devant les immeubles du Parlement de Québec ainsi que les dirigeants représentant les secteurs de tout le mouvement syndical de la province et groupant plus de 300,000 syndiqués, soit plus d'un million de personnes.

300,000 travailleurs, 1,000,000 de personnes qui ont le feu! Voilà de quoi justifier le texte de l'autre pancarte: "Duplessis s'en va...".

M. Duplessis, en effet, n'était pas au rendez-vous que lui avait fixé le mouvement syndical. Il avait déguerpi, quitté les lieux, abandonné SON parlement pour le laisser à la garde de SA police.

Comme aux beaux jours d'Hitler tout-puissant en Allemagne, la Gestapette provinciale, forte de quelque 200 hommes dont la plupart venus de Montréal, surveillait la manifestation populaire, bien à l'abri derrière des murs de pierre, armée de bombes lacrymogènes, paraît-il.

Mais l'humour de l'inscription "Duplessis s'en va" dépasse le sens littéral qu'on peut lui attribuer. Si l'on interprète la signification de la "Marche sur Québec" dans son ensemble, on peut ajouter que c'est le glas de l'administration dictatoriale que nous connaissons dans la province, c'est la fin de Duplessis qui... partira pour de bon si les syndiqués savent conserver leur entrain, leur détermination jusqu'à l'échéance fatale des prochaines élections provinciales.

## TOUT UN PEUPLE

De la région des Cantons de l'Est à Murdochville en passant par Sherbrooke, Drummondville, Sorel, Asbestos et Thetford sur la rive sud; de Ste-Agathe et St-Jérôme, en passant par Montréal,

Trois-Rivières, Shawinigan; de Port-Alfred, d'Arvida et de St-Joseph d'Alma, sur la rive nord, des milliers d'automobiles transportant quelque 5,000 travailleurs syndiqués ont convergé vers Québec où les attendaient, devant les édifices parlementaires, plus de 2,000 syndiqués de la région de Québec. Il y avait là des dirigeants de syndicats, des collets blancs, des travailleurs manuels, des journalistes, des employés de bureau, des fonctionnaires municipaux, des employés d'hôpitaux, des pompiers (en congé) des instituteurs, des mineurs, des bûcherons, des papetiers, des métallos, des ouvriers de la construction, des petits et des moyens salariés, un groupe enfin de quelque 7,000 travailleurs de toutes les régions et de toutes les occupations. Des travailleurs qui représentaient plus de 300,000 de leurs confrères et compagnes de travail, soit une représentation d'un million de personnes.

Fait à noter davantage: contre les abus actuels, l'unanimité d'action est faite entre les centrales syndicales qui sont d'accord pour continuer la lutte actuelle et pour collaborer jusqu'à la fin afin que les responsables des attaques contre le droit d'association soient mis hors d'état de nuire.

Comme l'exprimait d'ailleurs M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC, les syndiqués ne tenaient pas tellement à rencontrer M. Duplessis: "Ca fait 20 ans que nous venons lui soumettre des mémoires, dit-il, et ça n'a jamais rien donné".

"Nous avons fait ensemble cette Marche sur Québec pour former dans cette province une conscience politique afin d'éviter de réélire à chaque élection les gouvernements qui travaillent contre l'intérêt du peuple.

"Nous sommes ici, poursuit encore M. Marchand, afin de nous demander pourquoi tant des nôtres sont morts au cours des guerres. Ils sont morts pour la liberté. Or, la liberté des travailleurs, c'est le droit de se grouper dans l'union de leur choix. Un droit qui ne leur est pas permis d'exercer dans la province de Québec".

Deux autres orateurs ont encore explicité le sens de la "Marche sur Québec": "Cette marche, dit M. Roméo Mathieu, secrétaire de la FTQ,

(Suite à la page 3)

## Montréal

# Ouverture des cours du soir au Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction

A la demande du Directeur du Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Montréal, M. Jean-Paul Savard, nous donnons ci-dessous la liste des cours que suivent les élèves qui s'enregistrent dans les cours d'électricité, de briquetage, de charpente, de ferblanterie, de plâtrage, de plomberie, de chauffage, de soudure et de peinture.

Nous le faisons avec plaisir pour plusieurs raisons dont les deux principales sont celles-ci:

### Une meilleure compétence

Les apprentis et les compagnons, qui suivent les cours de perfectionnement du soir au Centre d'Apprentissage, acquièrent une plus grande compétence.

Par le fait même, ils peuvent faire taire certains reproches que leur adressent souvent les employeurs qui se plaignent de ne pouvoir recruter une main-d'œuvre compétente et capable de satisfaire les clients. Du coup, ils deviennent capables d'exiger un meilleur salaire parce qu'ils ont en ce moment une excellente raison de plus d'exiger une rémunération plus élevée: ils ont fait des sacrifices en temps et en argent pour se perfectionner et sont aussi en état de rendre de meilleurs services.

### Ils marchent avec le progrès

C'est un fait que dans toutes les industries (la construction n'est pas une exception) l'on exige de plus grandes qualifications à cause de l'évolution, des techniques améliorées, des nouveaux matériaux, des nouveaux outils.

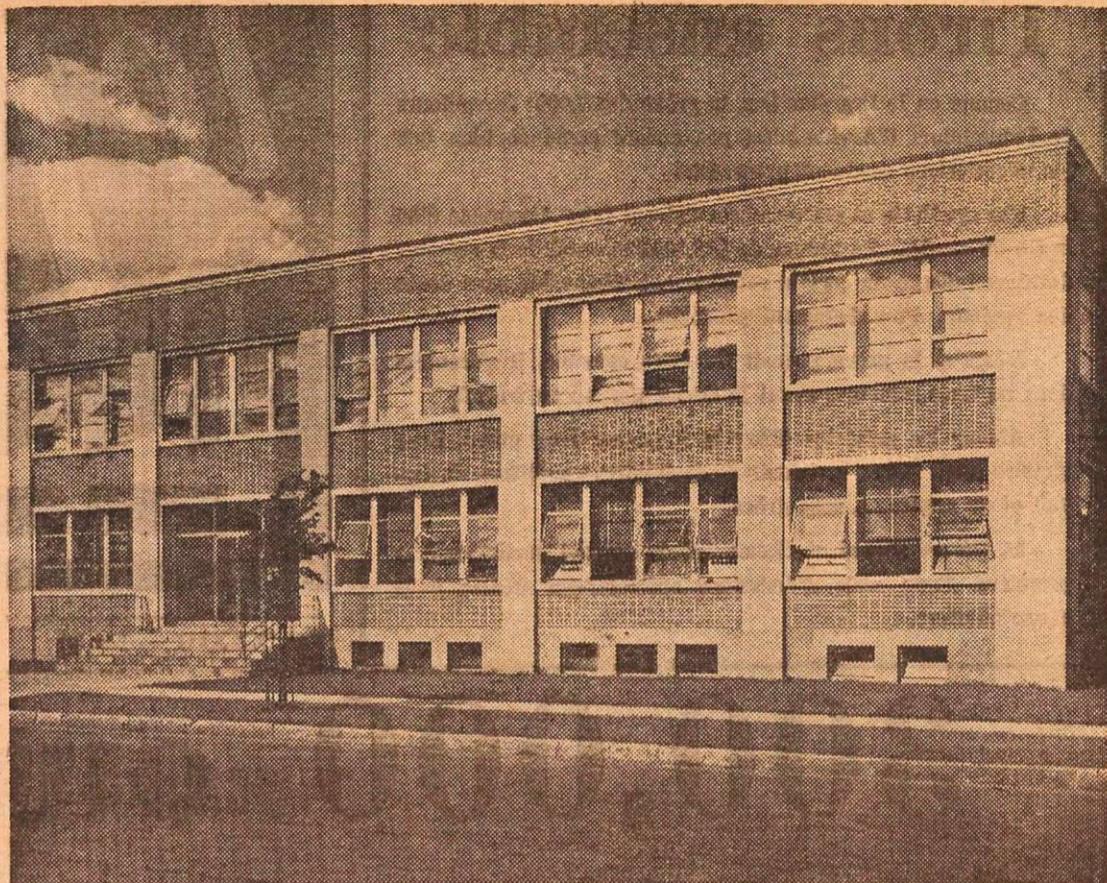
Par ailleurs, l'on sait que dans cette industrie comme dans les autres, l'automatisation se fait aussi sentir. De sorte que si les travailleurs de l'industrie de la construction veulent marcher avec le

progrès, ils doivent être au courant des nouvelles techniques. Les Centres d'Apprentissage dont celui de Montréal sont des écoles qui leur permettront de répondre aux nouvelles exigences de leur métier.

### Les conditions

Pour être admis aux cours du soir dont l'inscription se fera entre le 16 et le 30 septembre, de 7.00 à 9.00 p.m., il faut tout d'abord être détenteur d'une carte d'apprenti ou de compagnon que l'on peut se procurer chez les organisations syndicales des métiers de la construction. Les agents d'affaires des divers métiers de la construction peuvent fournir ces cartes au 1231 est, Demontigny, à Montréal.

Les frais d'inscription pour tous les cours sont les suivants: apprentis: \$5.00; compagnons: \$10.00; en soudure: \$20.00.



Les bureaux d'administration du Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Montréal, à 5205, rue Parthenais. Ce Centre d'Apprentissage est une institution administrée par une corporation formée de représentants des associations d'employeurs et d'employés dans l'industrie de la construction. Le programme de formation prévoit des cours du jour de six mois et des cours de perfectionnement, le soir. L'automne dernier, 1,471 apprentis et compagnons se sont enrégistrés à ces cours dans les divers métiers de la construction.

## Voici maintenant la liste des cours du soir dans les différents métiers :

### ELECTRICITE :

1. Notions fondamentales D.C. .... 10 leçons
2. Notions fondamentales A.A. .... 10 leçons
3. Transformateurs ..... 20 leçons
4. Générateurs D.C., A.C. — Moteurs D.C. .... 20 leçons
5. Moteurs A.C. .... 20 leçons
6. Contrôles magnétiques A.C. .... 10 leçons
7. Contrôles magnétiques D.C. .... 10 leçons
8. Code Canadien (Basse Tension) ..... 10 leçons
9. Code Canadien (Haute Tension) ..... 10 leçons
10. Lecture des plans ..... 10 leçons

### BRIQUETAGE :

1. Lecture de plans ..... 20 leçons
2. Posage de pierre ..... 2 séries de 7 leçons

### CHARPENTE :

1. Charpente générale ..... 20 leçons
2. Dessins et Tracés géométriques ..... 20 leçons
3. Lecture de l'Equerre ..... 20 leçons
4. Finition intérieure et extérieure ..... 20 leçons
5. Equerre pratique, Toiture ..... 20 leçons
6. Lecture des Plans ..... 20 leçons
7. Equerre pratique, Escaliers ..... 20 leçons
8. Plans et Estimés des Matériaux ..... 20 leçons
9. Traits et Tracés des arches — cours spécial ..... 20 leçons
10. Millwright — cours spécial ..... 20 leçons
11. Limage — cours spécial ..... 20 leçons

### FERBLANTERIE :

1. Développement de patrons: 1ère année ..... 20 leçons
2. Développement de patrons: 2ième année ..... 20 leçons
3. Développement de patrons: 3ième année ..... 20 leçons
4. Développement de patrons: 4ième année ..... 20 leçons
5. Cours de toiture; patrons et pratique ..... 20 leçons
6. Cours de pratique; 1ère, 2ième, 3ième et 4ième années ..... 20 leçons
7. Cours de dessin ..... 20 leçons
8. Cours de soudure; pratique en atelier ..... 20 leçons

### PLATRAGE :

#### Série "A"

- Développement de moules simples d'après dessins
- Méthodes de faire des moules simples
- Comment faire des guides, poser les règles à corniche, poser le matériel et pousser le moule
- Façonnage des onglets, prise de la projection pour les retours et les "breaks" ..... 20 leçons

#### Série "B"

- Alignement, équerrage et plombage des appartements
- Fabrication de moules compliqués
- Travail sur banc; prise de projection, coupage et plantage des retours et des "breaks"
- Plantage des ornements et finition des joints ..... 20 leçons

#### Série "C"

- Colonnes et arches — Différentes sortes et techniques
- Illustrations, démonstrations et pratique
- Particularités — Techniques variées
- Illustrations, démonstrations et pratique ..... 20 leçons

### PLOMBERIE :

1. Appareils de plomberie et leurs fonctions ..... 20 leçons
2. Les codes de plomberie ..... 20 leçons
3. Lecture de plans ..... 20 leçons
4. Joints essayés (cours spécial) ..... 20 leçons

### CHAUFFAGE :

1. Perte de chaleur par conduction ..... 20 leçons
2. Sélection de la radiation ..... 20 leçons
3. Technologie et dessin orthogonal et géométrique ..... 20 leçons
4. Dessin et diagrammes (eau chaude et vapeur) ..... 20 leçons

### SOUDURE :

1. Soudure sur plaques à plat, verticale, horizontale et au plafond ..... 20 leçons (Soudure à l'arc)
2. Soudure sur tuyau horizontal et vertical ..... 20 leçons (Soudure à l'arc)
3. Soudure sur métal en feuilles et tuyau de 2 pouces ..... 20 leçons (Soudure oxyacétylène)
4. Soudure sur tuyau horizontal et vertical de 2 pouces et plus ..... 20 leçons (Soudure oxyacétylène)
5. Fabrication de joints de tuyaux ..... 20 leçons (Soudure oxyacétylène et à l'arc)
6. Soudure de "pipe-line" ..... 20 leçons
7. Forge et trempe d'outils ..... 20 leçons
8. Lecture des Plans ..... 20 leçons

### PEINTURE :

1. Lettrage d'enseignes ..... 20 leçons
2. Finition des bois ..... 20 leçons
3. Technologie générale de la peinture ..... 14 leçons
4. Papier tenture ..... 20 leçons
5. Peinture vaporisée ..... 10 leçons
6. Imitation des bois ..... 20 leçons



Organe officiel de la  
Confédération des  
Travailleurs Catholiques  
du Canada (CTCC)

Paraît tous les vendredis.

Directeur:  
FERNAND BOURRET

Bureaux: 5227 boul. St-Laurent,  
Montréal • VE. 3701

Abonnement, un an, \$1.50  
le numéro, 5 cents

Publié par la Confédération des  
Travailleurs Catholiques du  
Canada (CTCC) et imprimé par  
"Le Droit", 375 rue Rideau,  
Ottawa, Ont.



Autorisé comme envoi postal  
de la deuxième classe.  
Ministère des Postes, Ottawa

# Le mémoire que M. Duplessis n'a pas voulu entendre

**Il fuit le Parlement de Québec qu'il laisse à la garde de la "Gestapette" provinciale pour ne pas entendre les revendications des ouvriers au sujet du libre exercice du droit d'association - Les obstacles à l'exercice du droit d'association - La législation ouvrière, une législation d'exception qui entraîne un droit d'exception**

Les quelque 7,000 travailleurs syndiqués de la province de Québec ainsi que les dirigeants du mouvement syndical de la province qui avaient fait les frais de se rendre à Québec dans le but de soumettre au premier ministre de la province, l'hon. M. Duplessis, les revendications ouvrières au sujet du libre exercice du droit d'association, ont fait face à des portes verrouillées et à des centaines de policiers provinciaux montant la garde, armés jusqu'aux dents, devant les portes du Parlement de Québec.

M. Duplessis, premier ministre de la province, qui n'avait même pas répondu au télégramme des chefs représentant quelque 300,000 ouvriers de la province, n'était pas au rendez-vous.

Se servant d'une doublure commode, celle du procureur général de la province, il s'était fait remplacer par un fort contingent de sa Gestapette.

C'est donc aux journaux, à la presse, à la radio et à la télévision, que le mémoire fut remis afin que la population connaisse les raisons du mécontentement actuel dans la province et des manifestations hors de l'ordinaire qui sont organisées.

Voici dans ses grandes lignes les principales revendications

contenues dans le mémoire:

Le mémoire préparé par les organisations syndicales à l'occasion de leur marche sur Québec traite d'un seul sujet: le droit d'association; le texte signale les obstacles qui empêchent le libre exercice de ce droit dans la Province de Québec et propose "les solutions de justice et de sens commun dont l'application s'avère urgente".

"Ce mémoire, lit-on dans l'introduction, est aussi une mise en garde. Les conditions actuelles ont provoqué en milieu ouvrier, au cours des dernières années, des crises périodiques de plus en plus aiguës. (...) A moins que l'autorité compétente n'intervienne immédiatement pour protéger le droit lésé, la multiplication éventuelle des conflits dont nous avons été témoins ces derniers mois est inévitable".

Le mémoire expose ensuite le principe du droit d'association et rappelle que "la société civile a été instituée pour protéger ce droit naturel et non pour l'anéantir". La Loi des Relations ouvrières, votée en 1944, devait mettre à la raison, dans notre province, dit le mémoire ceux qui s'acharnaient à refuser aux ouvriers le droit de s'organiser. Mais si l'on ne conteste plus ce droit en théorie, on s'efforce en pratique par toutes espèces de procédures légales et de mesures restrictives, d'en empêcher l'exercice.

#### Les obstacles

Le mémoire signale ensuite les obstacles principaux qui empêchent l'exercice du droit d'association:

a) le fait que le patron antisynical peut congédier des travailleurs pour activités syndicales en s'exposant seulement payer une amende. L'amende payée, le patron est exonéré et l'ouvrier reste sans emploi. Le mémoire demande que la Commission de Relations Ouvrières ait le pouvoir de réinstaller dans son emploi le travailleur illégalement congédié et de lui faire rembourser le salaire perdu; ou encore que la grève soit permise dans les cas de congédiements illégaux.

b) l'existence de "comités de boutique". Le mémoire demande qu'on rende illégales les organisations ouvrières dominées par l'employeur.

c) la perte du droit à l'arbitrage pour les institutrices rurales, alors qu'elles n'ont pas le droit de grève et la négation du droit d'association pour les fonctionnaires provinciaux.

d) le fait "qu'après 14 années d'expérience, il est devenu évident que la Commission de Relations ouvrières a failli à sa tâche. Ses décisions arbitraires et contradictoires, la procédure contestable qu'elle a établie, la facilité avec laquelle elle se prête aux pressions, l'impression nette qu'elle nous donne que le droit d'association des salariés fait partie d'une législation d'exception qui entraîne un droit d'exception, son favoritisme marqué pour les unions dominées par les employeurs, sont autant de griefs auxquels elle ne pourra résister que difficilement.

C'est la constitution même de la Commission qu'il faut

## La Vie Ouvrière à Radio-Canada

**MM. Gérard Picard et Claude Jodoin, doivent participer à la première d'une série d'émissions spécialement dédiée à la classe ouvrière**

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre qu'à compter du lundi 30 septembre le réseau français de Radio-Canada diffusera de 8 hres 30 à 9 heures p.m. une émission spécialement préparée à l'intention des travailleurs et de tous ceux qui s'intéressent à la Vie Ouvrière.

Le réalisateur de l'émission, M. Georges Lahaise, nous informe qu'à l'occasion de la première émission il a invité les présidents des deux centrales ouvrières canadiennes à commenter, pour le bénéfice des auditeurs, les principaux événements d'actualité dans le monde du travail. Nos lecteurs pourront remarquer que cette émission radiophonique aura lieu dès le lendemain du Congrès de la CTCC.

Chacune des émissions de "La Vie Ouvrière" fournira aux auditeurs:

1 — un commentaire sur l'actualité qui sera fait par Philippe Vaillancourt du Congrès du Travail du Canada.

2 — une interview en marge d'un événement d'actualité avec une personnalité du monde du travail.

3 — une brève causerie sur un sujet de tout premier intérêt pour les travailleurs: la législation du travail, l'histoire du mouvement ouvrier, la négociation collective, etc...

L'animateur de "La Vie Ouvrière" sera le confrère Jean-Paul Lefebvre, directeur-adjoint du Service d'éducation de la CTCC.

Nous invitons instamment nos lecteurs à prendre bonne note du jour et de l'heure de l'émission "La Vie Ouvrière" car ils auront certainement profit à syntoniser Radio-Canada à ce moment.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter les autorités de Radio-Canada de l'initiative qu'elles ont prise en inscrivant à l'horaire un programme éducatif destiné à la classe ouvrière.

transformer.

Il faut donc:

1) réformer sur une base représentative la Commission de Relations Ouvrières. Il est impossible pour les Commissaires de jouer leur rôle aussi longtemps qu'ils demeurent des fonctionnaires payés par le Gouvernement et dépendants du gouvernement pour leur nomination et leur sécurité.

2) rendre publiques les règles de procédure et les règlements de la Commission ainsi que toutes les décisions qu'elle prend et les motifs de ces décisions.

3) mettre la Commission réformée à l'abri des procédures judiciaires qui paralysent son action. A cette fin, apporter au Code civil les amendements nécessaires pour limiter la prise des brefs contre la Commission aux seuls dénis de justice ou excès de juridiction et qu'en tous ces cas la procédure soit expéditive.

4) retirer à la Commission les pouvoirs arbitraires qu'elle possède présentement et qui lui permettent de refuser ou de retirer la reconnaissance syndicale à des organisations ouvrières bona fide dont la majorité est clairement établie.

e) la limitation abusive du droit de grève: délais légaux exagérés qui affaiblissent les tra-

vailleurs au bénéfice des employeurs, déclarations publiques des autorités contre les grèves, même légales, et parti pris de la police qui aide les briseurs de grève, abus de l'injonction contre le piquetage légal.

f) l'ingérence politique dans l'administration des lois ouvrières. Le mémoire demande au gouvernement de cesser "toute manipulation dans l'administration de ces lois" et attribue certaines décisions hâtives, certains retards et certains refus comme des faveurs ou des vengeances.

Voici la conclusion: "Ce mémoire, nous en sommes conscients, contient des remarques d'une extrême franchise et des accusations d'une extrême gravité. Le mouvement ouvrier s'engage pourtant à faire la preuve détaillée de chacun des points avancés.

"Le temps est venu, croyons-nous, de regarder bien en face la situation et de mettre de côté même les précautions oratoires. Le droit d'association est menacé par les entraves qu'on met à son libre exercice. Ce droit est la base même de toute action syndicale. On comprendra que le mouvement ouvrier, après des années de tergiversations de la part des autorités, réclame aujourd'hui une action immédiate pour parer à l'urgence actuelle."

Le mémoire est signé conjointement pour la C.T.C.C. par MM. Gérard Picard et Jean Marchand, pour la F.T.Q. par MM. Roger Provost et Roméo Mathieu.

## 300,000 OUVRIERS MARCHENT SUR QUÉBEC !

(Suite de la page 1)

n'est que le début d'un programme politique réaliste".

De son côté, M. Roger Provost, président de la même Fédération ajoutait: "nous devons réaliser que ce ne sont pas seulement nos négociations mais notre action politique qui relèveront notre niveau économique".

On peut donc dire que tous les chefs du mouvement syndical ont sonné l'alarme et que des dizaines de milliers de travailleurs vont se donner la main pour empêcher que d'autres libertés fondamentales ne disparaissent dans la province de Québec.

#### Manifestation dans l'ordre

La manifestation de samedi a aussi prouvé que les syndiqués sont des gens qui ne veulent pas renverser l'ordre établi par la violence. Les 7,000 travailleurs qui ont suivi de Montréal à Québec les directives rigides de leurs chefs, qui ont obéi sans murmurer aux ordres de la police, qui ont bifurqué quand on leur a dit de bifurquer, qui se sont arrêtés quand la police leur a dit d'arrêter, ne sont donc pas les révolutionnaires, les incen-

diaires, les tueurs que décrivent les journalistes bien assis sur leurs fesses comme Léopold Richer et Julien Morrissette de Notre Temps ainsi que ceux qui manquent de l'aube de la caisse électorale à l'enseigne du journal Le Temps.

Pourtant, comme nous l'avons dit, ces ouvriers paisibles ont été reçus à Québec comme une bande de voyous, une bande de malappris par des policiers armés jusqu'aux dents.

"Le fauteur de trouble, celui qui prépare la révolution, c'est M. Duplessis, accusa M. Marchand. Ceux qui sèment le trouble, ce sont ceux qui sabotent les institutions, qui confondent les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Ces gens-là préparent la révolution", ajoutait-il plus tard.

La "Marche sur Québec" aura des lendemains. D'autres manifestations du genre seront organisées; d'autres moyens seront aussi mis à l'épreuve pour réveiller l'opinion publique pour lui faire comprendre tous les dangers que créent l'apathie et l'indifférence. On a même parlé d'arrêt de travail généralisé.

A l'heure actuelle, c'est la seule arme vraiment efficace du mouvement syndical et ce dernier reste le rempart de la démocratie.

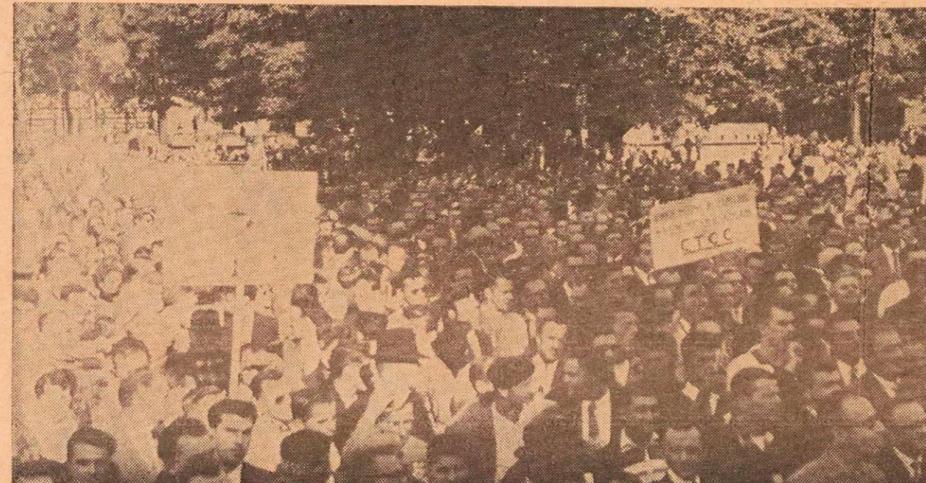
# LA MARCHÉ SUR QUÉBEC EN PHOTOS



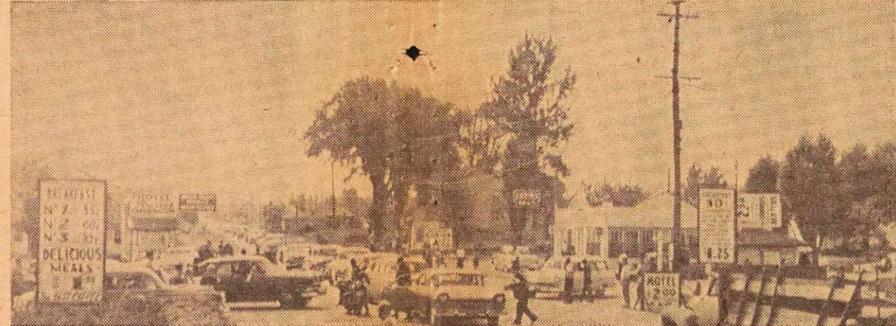
M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC et Mme Huguette Plamondon, présidente du Conseil du Travail de Montréal, avaient également pris place sur l'estrade des invités d'honneur. Tous deux ont adressé la parole aux milliers de spectateurs massés devant les édifices du Parlement à Québec, samedi dernier.



Un groupe de grévistes de Murdochville s'est porté à la rencontre de la caravane à la croisée des Quatre-Chemins, à quelques milles de Québec. Notre photographe a pu en grouper quelques-uns, avant l'arrivée de la caravane. Une centaine de grévistes de Murdochville avaient envahi la ville de Québec pour l'occasion. "Je sais, nous dit l'un d'eux que je ne retournerai jamais travailler pour la Gaspé Copper Mine, mais je continue la lutte parce que c'est la lutte de tous les travailleurs et c'est une lutte que nous devons gagner".



Il est impossible, par une simple photo, de donner une idée exacte de l'immense foule massée devant les édifices du Parlement, samedi dernier. La photo ci-dessus vous en fait voir une faible partie massée en face de l'estrade aménagée devant le Parlement provincial.



La caravane d'automobiles à son arrivée à la croisée des Quatre Chemins, avait une longueur de 10 milles et groupait, d'après les informateurs qui l'ont vu défilier, environ 1,000 automobiles. Ce groupe ne comprend pas la centaine d'automobiles des grévistes d'Arvida, ni les automobiles des grévistes de Murdochville ni celles des syndiqués de la région des Cantons de l'Est, de la Beauce, de la région du Bas du Fleuve.



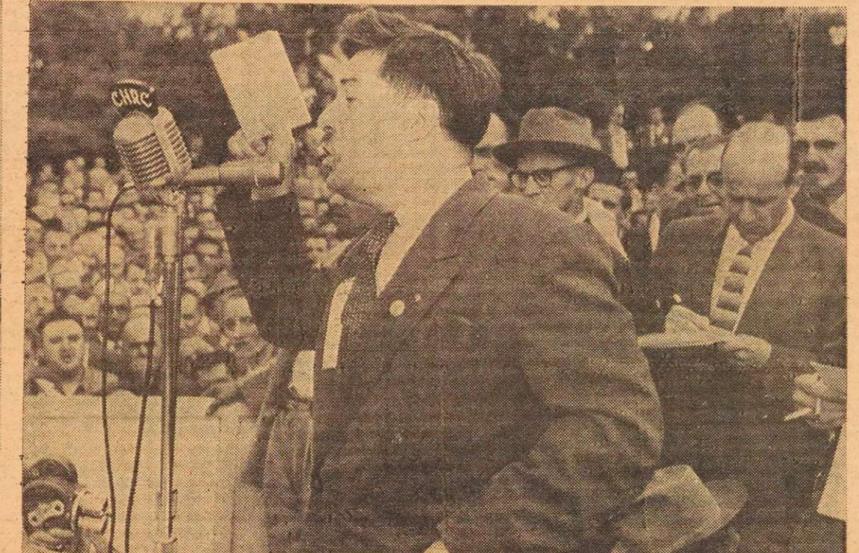
"Nous continuons à défendre nos droits qui sont ceux de tous les ouvriers — Capitalistes et gouvernement écrasent la masse des travailleurs — Il souffre de syndico-duplicité — Murdochville lutte contre la dictature — A la mémoire de Bernatchez tué à Murdochville — Tels sont les slogans qu'arboraient les grévistes de Murdochville lors de la Marche sur Québec, samedi dernier.



Une grande banderole qu'arboraient les grévistes de Murdochville portait l'inscription suivante: "le gouvernement, les policiers provinciaux et la Gaspé Copper Mine sont directement responsables de la mort de Bernatchez et de Fortin à Murdochville".



MM. Louis Laberge, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal et Roger Provost, président de la Fédération du Travail du Québec, photographiés sur l'estrade érigée en face du Parlement de Québec.



"Tout ce que M. Duplessis fait, c'est de susciter la lutte des classes au lieu de créer l'harmonie. C'est lui le fauteur de trouble, l'un de ceux qui préparent la révolution" a déclaré M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC, aux applaudissements de l'immense foule de quelque 7,000 personnes réunies devant les édifices du Parlement à Québec, samedi dernier.



Une partie de l'immense foule massée à l'extrême droite de l'estrade érigée en face des édifices du Parlement de Québec. Sur la photo, on remarque M. André Roy, président du Conseil central de Québec, souhaitant la bienvenue aux travailleurs qui ont marché sur Québec samedi dernier.

Le problème des employés d'hôpitaux

# A 60 cents dans la piastre...

Les frais d'hospitalisation sont devenus, de nos jours, absolument prohibitifs. A tel point que les gens affirment, en termes populaires, qu'il faut être ou très riche ou très pauvre pour être malade et hospitalisé; les gens de la classe moyenne, ajoute-t-on, n'ont pas le moyen d'être malades.

Il serait insensé et inutile de vouloir nier l'évidence, rien de plus vrai! Tout le monde cherche des explications et en tentant de remonter aux causes profondes d'une telle situation, les généralisations et les conclusions hâtives viennent rapidement à l'esprit. Comme toujours on cherche les responsables. Une fois de plus on croit les avoir trouvés en pointant du doigt le salarié des hôpitaux qui prend, à partir de ce moment, une importance insoupçonnée.

Tout récemment, une société d'assurance hospitalisation très connue publiait un dépliant publicitaire en vue d'expliquer à ses assurés qu'il était devenu évident qu'elle devait augmenter ses primes. Dans des croquis fort bien présentés, d'ailleurs, cette compagnie expliquait que depuis tant d'années la tasse de café n'était plus à 5 sous, les billets de tramways n'étaient plus à 6 pour 25 sous, etc., etc. Par la suite, on enchaînait, fort habilement, que les frais d'hospitalisation eux aussi avaient augmenté. Pourquoi, se demandait-on?

- 1—Les employés des hôpitaux travaillaient maintenant selon la semaine de 40 heures.
  - 2—Les salaires avaient été considérablement augmentés.
  - 3—Les instruments médicaux coûtaient plus cher, etc, etc.
- Il va sans dire que de pareilles déclarations ont donné lieu à une prompte riposte de la part d'un des syndicats affiliés à la Fédération, même si cela n'avait eu pour but que de rectifier que la semaine normale, dans les hôpitaux était de 48 heures.

Au cours de multiples congrès d'associations groupant les hôpitaux de la province et du pays, on a étudié, comme il se devait, les causes de l'augmentation des frais d'hospitalisation. Automatiquement et presque inconsciemment on a imputé aux employés d'hôpitaux d'être la cause première d'un tel état de choses, précisant que l'item "salaires" représente jusqu'à 60% des frais généraux d'hospitalisation.

Le Bureau Fédéral de la Statistique publie, annuellement des données statistiques sur les finances des hôpitaux. Bien que ces chiffres n'aient pas de valeur absolue, ils n'en donnent pas moins une idée assez juste de la situation. Les derniers chiffres connus remontent à l'année 1955.

D'après ce dernier rapport, le coût d'hospitalisation par jour-malade, ce qu'on appelle en termes techniques le coût "per diem" c.a.d., les dépenses nettes divisées par le nombre de jours-malades ou encore tous les frais d'hospitalisation répartis selon le nombre de jours d'hospitalisation par malade et par lit, sont très révélatrices.

Dans les hôpitaux généraux, en 1955, le coût moyen "per diem", pour les hôpitaux de la province de Québec s'établissait à \$14.42. Les traitements et salaires bruts représentent 59% de ce coût moyen.

Ce qui veut dire que les salaires et traitements, dans les hôpitaux généraux de la province de Québec, en 1955, représenteraient un salaire moyen de \$8.50 par jour.

JACQUES ARCHAMBAULT.

# Echec des négociations à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi

La coutume semble en train de s'établir solidement à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi. Cette année, le fait vient de se produire de nouveau comme dans les années passées.

En effet, lors de la rencontre des représentants patronaux et syndicaux qui eut lieu le 2 août dernier, les parties se sont laissées sans avoir pu s'entendre sur de nombreux points de la convention collective.

Le syndicat demande l'atelier syndical parfait et la direction de l'Hôtel-Dieu refuse comme elle l'a toujours fait dans le passé. Il y a également désaccord sur la retenue syndicale elle-même. L'employeur tient à ce que la formule soit signée devant un de ses représentants alors que le syndicat insiste pour que celle-ci puisse être signée devant un représentant syndical. L'hôpital veut aussi imposer d'autres restrictions anormales concernant la validité de la formule de la retenue syndicale.

Il y a aussi désaccord sur la clause d'ancienneté. La proposition patronale ne reconnaît pas suffisamment ce facteur dans les promotions et les mises à pied, elle se limite au département et elle ne tient pas compte de l'ancienneté générale à l'hôpital.

Le syndicat veut une prime de nuit à partir de une heure de l'après-midi pour les employés qui travaillent de 1 heure p.m. à

10 heures du soir. Les travailleurs veulent aussi une prime de nuit pour tous ceux qui sont appelés à travailler la nuit. Or, l'Hôtel-Dieu ne veut pas de prime de nuit pour les gens qui sont sur les équipes rotatives comme les infirmiers, ce qui est inacceptable.

Sur les salaires, il y a désaccord également. L'Hôtel-Dieu accepte de raccourcir l'échelle d'entraînement et de hausser les taux de salaire, mais les hausses ne touchent en pratique que les nouveaux employés. La nouvelle échelle n'accorde rien ou à peu près à ceux qui ont plusieurs années de service; or, ces employés représentent une fraction importante de la main-d'oeuvre à l'hôpital de Chicoutimi.

Les mécaniciens de machines fixes, qui font 56 heures par semaine, veulent avoir la semaine de 48 heures et être payés à taux et demi à partir de ce moment.

Les travailleurs veulent un congé en maladie cumulatif. Là-dessus, l'offre patronale constitue, au dire des dirigeants syndicaux,

une chinoiserie et n'apporte pas vraiment de protection aux employés.

Enfin, l'Hôtel-Dieu refuse toute rétroactivité. Ce sont là les principaux sujets en discussion. Inutile de dire que, dans les circonstances, le syndicat a décidé de demander l'intervention d'un conciliateur. C'est bien malheureux, mais il semble bien que les parties s'acheminent encore une fois à un arbitrage et à tout ce qui s'ensuit.

De toutes façons, les employés de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi sont assurés de l'appui des travailleurs de la région qui ne peuvent qu'avoir pitié de ces gens privés du droit de grève et en arrière de tout le monde en ce qui concerne les conditions de travail.

Le syndicat était représenté pendant les négociations, par M. Jacques Archambault, conseiller technique de la Fédération des employés d'hôpitaux, M. Léon Beaulieu, agent d'affaires, M. Cyrille Boivin, président, M. Albert Denis et M. Gaston Gilbert.

## ACHETEZ CHAQUE MOIS VOTRE COURS DE SOCIOLOGIE PAR CORRESPONDANCE

Le C.S.C. (Le Cours de Sociologie par Correspondance) vous offre l'occasion d'acquérir des notions précises sur les questions sociales actuelles et vous donne la chance de gagner \$2,020.00 en prix tous les mois. 127 prix dont un de \$1,000.00.

Prix du cours : \$0.50

Cours de Sociologie, 155 est, boulevard Charest, Québec.

Voulez-vous m'expédier le cours du mois courant? Vous trouverez ci-inclus la somme de \$..... pour le nombre de cours.

Nom .....

Adresse .....

DECOUPER ET POSTER

### Fernand Pion

Courtier d'assurances

590 CADILLAC, Montréal (5)

Tél.: bureau VI. 9-2121

domicile CL. 9-2839

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

## LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 17

Images de MARIE PIGNAL



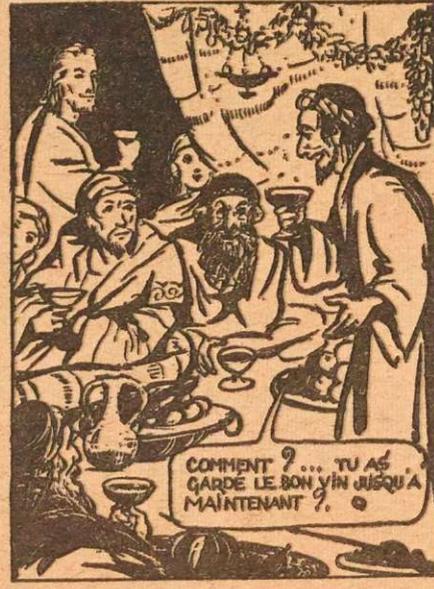
1. Jésus et ses premiers disciples arrivent à Cana. Tout le monde est en fête: on célèbre un mariage. Marie, mère de Jésus, est parmi les invités. Curieux de voir celui dont on commence à parler, le marié invite l'ancien charpentier de Nazareth et ceux qui sont avec lui.



2. Hélas! les provisions ne sont pas inépuisables, et les outres de vin sont bientôt vides. Marie, qui aide au service, prévient son fils. — "Ça n'est point notre affaire" répond Jésus, mais il se dirige vers un coin où il a remarqué six grandes urnes de pierre servant à la purification avant le repas. "Emplissez d'eau ces urnes" dit-il aux serviteurs.



3. Les urnes étant remplies, — elles contiennent bien 17 gallons 1/2 chacune, — Jésus dit: "Pulsez maintenant et portez-en au maître d'hôtel". Les serviteurs ahuris constatent que les grandes urnes contiennent maintenant du vin, du vin comme on en boit rarement au village.



4. Le maître d'hôtel, habitué au petit vin aigrelet qu'on récolte sur les collines pierreuses du voisinage, goûte et s'exclame! Les domestiques racontent ce qui s'est passé, et une rumeur circule bientôt dans tout le village: "C'est vraiment un homme extraordinaire! dit-on. Comment a-t-il fait? Vous l'avez vu?" etc., etc.

# The New Tory Housing Policy Doesn't Really Solve The Problem

OTTAWA (CPA)—Prime Minister Diefenbaker's recently-announced program of immediate aid for the home-building slump will provide temporary respite for the sagging situation, but can't really be expected to furnish a permanent solution.

by H. G. HOWITH

Here's what the government has done:

It has made available immediately \$150 million for loans on low-cost houses, available to house-owner applicants, builders and rental investors in all parts of Canada. The loans will be issued through the offices of the

existing "approved lenders" who will operate as agents of the Central Mortgage and Housing Corporation.

"Approved lenders" include chartered banks, and insurance, loan and trust companies which have been lending under the National Housing Act.

It is in effect a partial easing of the Liberal-inaugurated "tight money policy" which was supposed to combat inflation.

Mr. Diefenbaker emphasized that the new funds are intended to supplement rather than curtail existing mortgage lending programs by the approved agencies.

CMHC will call a meeting of representatives of these agencies as soon as possible, according to the prime minister, to work out details of the plan.

But — the loans will be made at the prevailing NHA interest rate of 6 percent, which was brought in last spring in an effort to "attract more of the available supply" of investment funds to the housing field. This move was unsuccessful, but still the Tories insist on burdening the "little guy" with heavy interest charges.

Many observers have suggested that the NHA interest rates be lowered to 2 percent. The NHA loans, it has been pointed out, are designed to help the low-

income group — but it is actually the middle-income groups who have been borrowing under NHA provisions.

Mr. Diefenbaker's view is that the housing slump has been caused by a lack of money for mortgages, particularly funds made available through NHA provisions.

That isn't quite a fair view of the problem. It isn't really a lack of funds under the NHA, but the high cost of borrowing, which is a chief contributor to the slump. Providing more money is fine, but this will not be really significant for the low-income group unless interest rates are lowered and the period of amortization extended.

The Diefenbaker proposals are effective in that money for mortgages will not be lacking. They do nothing to relieve the high cost of borrowing, however.

Some further conditions of the Tory solution:

In the case of builders, loans will be made only as current sales warrant. But — (and that is a typically Tory way of looking at it) this means that future loans will in effect be made on the basis of past sales — and past sales figures will no doubt be affected by the past lack of long-term low interest loans

In conclusion, the Diefenbaker proposals might provide more funds, but they don't make borrowing for the low-income groups any easier.

What would make it easier?

The suggested reforms in federal housing assistance which have been brought forward time and again: the issuing of loans directly through CMHC to the

## L'ACTUALITÉ dans les CHANTIERS MARITIMES

Sujets d'intérêt pour les syndiqués de Canadian Vickers

### Solidarité syndicale

L'atmosphère est tendue sur les chantiers depuis mercredi dernier alors qu plus de 1.200 employés du département de la marine ont quitté leur travail pour se réunir en assemblée syndicale. Le jour suivant, ce fut au tour des soudeurs de quitter leur travail.

En dépit des appels des contre-maitres aux employés qui sont membres d'une autre union pour remplacer les syndiqués de la CTCC, personne ne s'est présenté au travail à leur place. Les membres des unions internationales ont d'ailleurs répondu aux contre-maitres qu'ils n'agiraient pas comme des scabs.

C'est une magnifique preuve de solidarité syndicale qui incite les gars de la marine à ne pas revenir sur leur décision de ne pas faire de temps supplémentaire tant que la convention n'aura pas été signée.

★ ★ ★

### Marche sur Québec

Plus de 15 automobiles remplies de membres de notre union et des membres de l'Exécutif ont suivi la caravane des centaines d'automobiles qui ont conduit à Québec plus de 3.000 syndiqués de la région de Montréal.

Cette marche sur Québec avait pour but d'attirer l'opinion publique sur les atteintes qui sont

borrower; a revolving fund; lower interest rates; longer terms of amortization, making the amount of the loan 90 percent of the lending value up to \$12 thousand instead of \$8 thousand; provision of a rental subsidy fund — these alone would improve greatly if not solve the vexing problem of home-building which the Tory government in its election campaign promised faithfully to solve.

faites actuellement contre le droit fondamental d'association.

★ ★ ★

### Salaires et prix

Un dirigeant syndical vient de refuter la propagande de ceux qui proclament que ce sont les hausses de salaires qui sont responsables de la montée des prix à l'heure actuelle.

Nous avons fait des progrès en vue d'augmenter le standard de vie des travailleurs depuis quelques années. C'est notre intention de protéger nos gains et de les améliorer au cours des mois à venir. Les salaires ont augmenté par suite de nos activités syndicales, mais ils n'ont fait que suivre la hausse de l'indice du coût de la vie.

Les porte-parole patronaux blâment le travail organisé pour la hausse du coût de la vie mais ils oublient de dire que l'augmentation des profits au cours de la dernière année, par exemple, a été de 15 pour cent pour les corporations. Ces profits, beaucoup plus que les salaires ont contribué à augmenter le coût de la vie. Les augmentations de salaire servent d'excuse facile et profitable mais ne causent pas l'augmentation du coût de la vie.

★ ★ ★

### Une mesure de sécurité

Ce serait une excellente chose de placer un membre de l'équipe de sécurité sur la cale de lancement près du navire de transport actuellement en construction. L'arc du navire est tellement étendu qu'il bloque les deux claires-voies ainsi que le passage à travers la cale. On devrait ériger une barrière ou une clôture afin d'éviter que l'on ne s'approche trop près du navire. Des outils ou des morceaux de bois peuvent être échappés et blesser sérieusement les travailleurs.

**"EXPORT"**  
LA MEILLEURE  
CIGARETTE AU CANADA

## COURS DU SOIR

- BRIQUETAGE — Bricklaying
- CHARPENTE — Carpentry
- ELECTRICITE — Electricity
- FERBLANTERIE — Sheet Metal
- PEINTURE — Painting
- TAPISSERIE — Wallpaper hanging

## Evening Courses

- PIERRE — Stone Cutting
- PLATRAGE — Plastering
- PLOMBERIE — Plumbing
- CHAUFFAGE — Heating
- SOUDEURE — Welding
- REFRIGERATION — Refrigeration

Samedi après-midi  
Saturday afternoon

Date limite pour votre inscription: 30 septembre

Tous les postulants doivent se présenter entre le 16 et le 30 septembre entre 7:00 p.m. et 9:00 p.m.

Applications must be registered before: September 30th.

All applicants must report from September 16th to September 30th, from 7:00 p.m. to 9:00 p.m.

## LE CENTRE D'APPRENTISSAGE DES METIERS DE LA CONSTRUCTION DE MONTREAL

THE MONTREAL BUILDING TRADES APPRENTICESHIP CENTRE

5205 PARTHENAIS — LA. 6-3711

## ASSURANCE-GROUPE

Ayez toujours l'oeil SUR VOTRE SANTÉ!

NOUS PAYONS VOS FRAIS

- MEDICAUX
- CHIRURGICAUX
- HOSPITALIERS
- PREVENTIFS

INDEMNITE DE SALAIRE  
ASSURANCE-VIE  
DECES ACCIDENTEL

DE PLUS:



Les Services de Santé du Québec

437, rue Caron  
Québec

333 Est, rue Craig  
Montréal

RECOMMANDÉS PAR LA C.T.C.C.

# Conciliation Begins With Vickers And Union

Meetings presided over by a government appointed conciliator started this week between the National Union of Vickers Employees, C.C.C.L., an affiliate to the National Metal Trades Federation and the management of Canadian Vickers Limited for the renewal of the collective labor agreement which expired on the first of this month.

During direct negotiations which lasted for five weeks the company refused to change their original offer of 6 cents an hour or a pension plan, which was turned down unanimously by the marine workers at Vickers as being a ridiculous offer, taking into consideration the fact that wage rates paid workers in the other unions at Vickers constituted a differential of 46 cents an hour.

At an overcrowded mass meeting of C.C.C.L. union members held in the union hall three weeks ago a motion was adopted by unanimous vote that until the company quit stalling and sign an agreement with the union they would refuse to do any more overtime work under any consideration.

Since then not one member has worked overtime in the marine department and they intend to stick to their decision until the labor contract is finalized.

And in protest to the company's stubborn attitude towards the C.C.C.L. union, over 1,200 marine workers walked off their jobs last week to attend a union meeting.

The plant was deserted at 2.00 p.m., last Wednesday, after the marine department workers had left to attend the meeting.

An overflow crowd which could not gain admittance to the already overcrowded union hall listened to the proceedings over loud speakers set up outside the

hall. All officers of the union attended the meeting which was presided over by S. Ted Payne, Vice-President of the National Metal Trades Federation C.C.C.L., who is directing negotiations at Canadian Vickers.

Mr. Payne, during the course of his address, complimented the workers on the solid front they have maintained.

He said the actual problem of Vickers marine workers is one of salaries.

Speaking of the company's offer of a pension plan for the workers, Mr. Payne said the need for decent salaries by which the workers could live was the immediate concern of the union. He said the question of old age could be dealt with later.

"Why," said Mr. Payne, "does the company insist on paying greatly inferior salaries to the marine workers in comparison to the other workers in the shipyard?"

"The cost of living, rents, food and clothing is the same for the marine employees as for the other workers in Canadian Vickers."

Mr. Payne then criticized the conciliation and arbitration system as it exists at present claiming that by their delaying procedures a decision would be forthcoming by winter when half of the employees would be laid off their jobs thus weakening the union's economic power.

Last Thursday all welders and burners in the marine department left their work to attend a mass meeting and this action practically paralyzed the marine division.

Union officials were called in by management and a plea was made to the union to do everything in their power to get the tradesmen back to their jobs by Monday morning.

The union promised company officials to try and persuade the welders and burners to return to their jobs.

Another meeting was held the middle of last week between union officers under the direction of S. Ted Payne and officials of Canadian Vickers Limited. Those representing the company were J. R. Richardson, managing director of the company, J. Peck, shipyard manager, and R. K. Thomas of the Engineering division.

Mr. Payne gave the company officials a resume of conditions as they have existed in Vickers since 1952 when the union won a smashing victory after a hard-fought strike which lasted for ten weeks.

And in connection with the Motorcade of Unions which left Montreal last Saturday morning for Quebec, Vickers local was well represented by over 15 automobiles loaded with union officers and members who made the journey to the Ancient Capital to lodge a protest to Prime Minister Duplessis of the attempts which are being made in different regions in the province to forbid the right of association to union workers.

The Motorcade to Quebec is part of a campaign to enlighten the public to the problems which now face the workers in the Province of Quebec.

## SHIPYARD NEWS & VIEWS

### Union Solidarity

Since last Wednesday when over 1,200 marine workers left their jobs to attend union meetings, the yard has taken on a very lonesome and depressing atmosphere.

The determined union members are sticking to their decision and no overtime work is being done in the marine department.

And the following day when all the welders and burners left the plant to attend their meeting the yard was really deserted.

And despite the efforts of some foremen to compel other union men to take the place of the C.C.C.L. workers nothing has been accomplished.

When more than one member of the International Union was asked to work overtime on a marine workers job by a foreman, they were politely (?) told that no scabbing or undercover moves would be tolerated.

If ever there was evidence of inter-union solidarity, this is it!

### Union Motorcade To Quebec

Despite the fact that our union officials are very busy these days with meetings and negotiations, it was nice to see over 15 cars leave Montreal last Saturday morning filled with C.C.C.L. union members and officials of the National Union of Vickers Employees C.C.C.L.

They were part of the 3,000 union members who journeyed to Quebec to protest to the Duplessis government against the wave of anti-unionism which now prevails in the Province of Quebec.

All unions were represented in the Motorcade.

### Veritas

A prominent Canadian union leader last week supplied some interesting data which refutes the propaganda which claims that union demands are the cause of rising prices.

He said that organized labor seeks no more than a fair share of the increased wealth it produces.

"We have made progress towards this goal during the past year but we must ensure that our gains are protected and expanded in the months and years to come.

"It is true that wages have risen and in many cases through union activity. They have risen substantially. However, the wage increases have done little more than keep pace with the rising cost of living.

"Labor has been blamed repeatedly by business spokesmen for the higher costs. These same people, however, have failed to mention profit increases — last year, for example, corporation profits after taxes rose by more than 15 percent.

"Increased business profits and vast financial reserves obtained through higher prices have spurred on the rise in living costs to a far greater extent than wage increases.

"Wage increases have been the excuse for, rather than the cause of, rising prices."

### Safety Measure Called For

It would be good sense to place a member of the Safety Patrol in the slipways near where the ore carrier is being built.

The bow of the ship is now extended to a point where it protrudes through two bays and blocks the passage way which runs across the slipways.

Some kind of a fence or barrier should be erected to prevent workers from coming too close to the vessel.

Tools or a plank could be accidentally dropped and which would cause some worker to suffer a serious injury.

How about it, Safety Department?

### ARVIDA STRIKE TALKS

# Progress Shown Between Company And Union

At the time of going to press it is impossible to inform our readers of any new developments which have taken place between the National Aluminum Workers Union of Arvida C.C.C.L., and the Aluminum Company of Canada as recent meetings between both parties have taken place behind closed doors.

Mr. Gerard Picard, general president of the C.C.C.L. union, who is directing negotiations aimed at settling the long strike, when contacted over the telephone by Le Travail, said the

negotiations were progressing but that he was not elaborating any further at the time.

Negotiation meetings between both parties have been held daily including Saturday which indicates a desire on the part of both union and company to bring an end to the conflict which has lasted since last May 17 and has affected 6,500 employees of Alcan and hundreds of other workers in the Chicoutimi region who have been laid off their jobs due to the aluminum strike.

Union headquarters in Arvida has informed this newspaper that the time element or length of the strike has only made the aluminum strikers more determined than ever to carry on their fight until final victory has been achieved.

And in the meanwhile we learn that local unions affiliated to the C.C.C.L. have made a magnificent response to the appeal launched

by the C.C.C.L. Solidarity Fund in putting the objective of \$500,000.00 over the top.

The Fund was organized to furnish financial aid to the 6,500 workers in Arvida who have been on strike for almost four months.

It has also been announced that even with the objective reached subscriptions will continue to be accepted and we have confidence that next week we shall be in a position to announce that thousands of dollars will be donated to the Fund. C.C.C.L. union members will continue to support their union brothers who are on strike in Arvida.

The sale of Solidarity Bonds has been an outstanding success in most regions and this will act as an incentive to other regions to give their full support to the Fund which we hope will soon be able to publish total subscriptions which will bring the final total to one million dollars.



## Union Liberty Violated In St. Johns, Que.

A picket line in sympathy to protest against the anti-union tactics of the United 5 to \$1.00 Stores in St. Johns, Que., has proved a huge success.

The picket line which comprised members of different unions affiliated to the Canadian Labor Congress and the 100,000-member C.C.C.L. union lasted from 7.30 p.m. to 9.30 p.m. on a busy Friday night the end of last month.

This action followed a mass meeting which was addressed by Philippe Girard, director of inter-union relations of the C.C.C.L. union and Jean Gerin representing the United Steel Workers of America.

A union representing employees of the United 5 to \$1.00 Stores was organized last May and are at present awaiting the granting of certification from the Quebec Labor Relations Board.

After application had been made by the union to the Q.L.R.B. for certification the company fired 14 of their employees in an attempt to break the union.

All union elements in the city of St. Johns are actually fighting against this establishment.

It involves the eternal problem of the workers right of association.

The dispute in St. Johns is only a repetition of disputes over the same problems in Murdochville, Drummondville and Sorel.

The speakers at the mass meeting attacked Duplessis and his government and the Quebec Provincial Police for the infamous role they played since 1937 in all organized strikes. Union workers were told to unite and remain solid in their convictions.